



Ref. n° 09/CSF/FDSP/2018.

PROCES-VERBAL DE DELIBERATION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE (EXTRAIT)

L'an deux mille dix-huit et le vingt-cinq du mois d'octobre s'est réuni le Conseil scientifique de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques sous la présidence de ZOUAÏMIA Rachid et en présence de Mmes IGROUFA Zoubida, TOUATI Nasséra et MM. AÏT MANSOUR Kamal, KHELFI Abderrahmane, KEBAILI Tayeb, MAIFI Laziz, IRATEN Abdallah, BEZGHICHE Boubekour, AÏD Abdelhafid, ALLAM Lyès, DAHMANI Abdeslem, MOKHTARI Abdelkrim, ASSALI Abdelkrim, AÏSSAOUI Azedine, membres.

Après avoir pris acte de la validité de la réunion au vu de la condition de quorum prévue par la réglementation en vigueur, le Conseil a procédé à l'examen de l'un des points de l'ordre du jour ayant trait à la **validation des résultats du concours d'accès à la formation de 3^{ème} cycle en vue de l'obtention du doctorat (LMD) en Droit** pour l'année universitaire 2018-2019, habilitée par arrêté n° 615 du 16 juillet 2018 et ce, pour les spécialités :

- **Droit public** pour trois (03) places pédagogiques ;
- **Droit privé** pour trois (03) places pédagogiques ;
- **Droit des affaires** pour trois (03) places pédagogiques.

Vu le décret exécutif n° 08-265 du 19 août 2008 portant régime des études en vue de l'obtention du diplôme de licence, du diplôme de master et du diplôme de doctorat ;

Conformément aux dispositions de l'arrêté n° 547 du 2 juin 2016 fixant les modalités d'organisation de la formation de troisième cycle et les conditions de préparation et de soutenance de la thèse de doctorat ;

Au vu du dispositif de la Note n° 456/DGEFS/DFDHU/2018 du 16 juillet 2018 relative aux modalités d'organisation du concours d'accès à la formation de troisième cycle en vue de l'obtention du diplôme de doctorat ;

Au vu des résultats du concours approuvés par délibération du comité scientifique du département de droit public en date du 25 octobre 2018 ;

Au vu des résultats du concours approuvés par délibération du comité scientifique du département de droit privé en date du 25 octobre 2018 ;

Au vu des résultats du concours approuvés par délibération du comité scientifique du département de droit des affaires en date du 25 octobre 2018 ;

Après délibération, le Conseil scientifique valide les résultats du concours et autorise les étudiants dont les noms suivent, admis par ordre de mérite, à s'inscrire en première année de 3^{ème} cycle en vue de l'obtention du doctorat (LMD) respectivement en droit public, en droit privé et en droit des affaires pour l'année universitaire 2018-2019, sous réserve de la présentation d'un sujet de Thèse en accord avec un directeur et sa soumission à l'agrément du Conseil Scientifique.

A - Doctorat en droit public : 3 postes.

N°	NOMS	PRENOMS	Observations
01	MOUNSI	Maroua Nihal	Admise
02	HACHELAF	Djaafar	Admis
03	FETNI	Ridha	Admis
04	MEZGHICHE	Walid	Liste d'attente
05	LARBI	Mehand	Liste d'attente
06	RAHMANI	Ahlam	Liste d'attente

B - Doctorat en droit privé : 3 postes.

N°	NOMS	PRENOMS	Observations
01	ABDAT	Leila	Admise
02	ABAIDIA	Zakaria	Admis
03	SEGUENI	Samira	Admise
04	RAZI	Amel	Liste d'attente
05	BOUMALA	Nadira	Liste d'attente
06	HIZIR	Hakim	Liste d'attente

C - Doctorat en droit des affaires : 3 postes.

N°	NOMS	PRENOMS	Observations
01	KICHOU	Wardia	Admise
02	MECHAOUR	Mahmoud	Admis
03	DIB	Kamel	Admis
04	DJABALI	Mounir	Liste d'attente
05	KHALES	Lamia	Liste d'attente
06	BOUCHEKHOU	Nouara	Liste d'attente

Béjaïa, le 25 octobre 2018.

Le Président du Conseil Scientifique

